

Communiqué de presse, Zurich, Suisse – Le 27 avril 2022

L'évolution de l'indice mondial de réglementation conçu par le Swiss Finance Institute reflète de nets changements : l'UE rattrape son retard et la Suisse demeure dans le peloton de tête

La version actualisée du "Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI)", publié pour la troisième fois consécutive par le Swiss Finance Institute, reflète de nets changements dans le classement des pays. Cette année, la Suisse se retrouve à la septième place (elle occupait la première place en 2020 et la quatrième place en 2021), derrière la Finlande, la Suède, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande et la France. Le Royaume-Uni a subi le plus fort recul dans le classement, passant de la sixième place en 2021 à la quinzième place en 2022.

Zurich, 27 avril 2022. Au cours des dernières décennies, la réglementation du secteur financier est devenue plus vaste, plus complexe et plus globale. On trouve d'une part les cadres établis par Bâle II, Bâle III et les cadres réglementaires ultérieurs, parfois accompagnés d'exigences nationales supplémentaires (comme par exemple en Suisse avec le fameux "Swiss Finish"). D'autre part, diverses normes relatives à des questions telles que la transparence, la corruption, le blanchiment d'argent et l'échange de données ont été proposées, exigées ou introduites. Ces règles et normes sont généralement créées ou proposées par des organisations supranationales, des ONG ou des groupes de réflexion représentant différentes parties prenantes. Chaque pays peut ensuite les intégrer dans sa législation nationale. Sous réserve des traités internationaux dont ils sont signataires, les pays conservent un certain degré de liberté concernant leur décision d'appliquer ou non ces règles et ces normes, ainsi que dans quelle mesure ils souhaitent le faire.

Markus P.H. Bürgi, CFOO du Swiss Finance Institute, explique : "Dans ce contexte, nous avons établi au cours des trois dernières années un indice évaluant de manière claire le degré de réglementation. Cet indice note et classe différents pays selon leur degré d'adoption, de respect et de mise en application d'un ensemble de normes mondiales de réglementation financière, de transparence et de conformité." L'indice est construit comme un "méta-indice", sur la base de données publiques provenant de classements, d'indices et de travaux de recherche reconnus. "Le Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI) analyse en profondeur les forces et les faiblesses de divers pays en matière de normes réglementaires et permet une comparaison directe avec le cadre réglementaire actuel de la place financière suisse", ajoute Alfred Mettler, Professeur adjoint au Swiss Finance Institute. Ce dernier fait partie de l'équipe centrale de coauteurs ayant conçu l'indice, aux côtés des professeurs SFI Steven Ongena et Christoph Basten de l'Université de Zurich.

"Il s'avère que l'Union européenne a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de Bâle, souligne le Professeur Steven Ongena. Parmi les 31 centres financiers inclus dans l'indice réglementaire, la Suisse se classe toujours dans le peloton de tête, après la Finlande, la Suède, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande et la France", précise le Professeur Christoph Basten. Notons également que le Royaume-Uni a subi le plus fort recul dans le classement, passant de la sixième place en 2021 à la quinzième place en 2022. Les coauteurs attribuent clairement cette dégringolade à la décision du gouvernement britannique de sortir de l'UE en 2020 (Brexit).

La *Public Discussion Note* sur l'indice 2022 de réglementation financière peut être consultée via le lien suivant : <http://www.sfi.ch/gfrci2022>.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Dr Cyril Pasche

+41 (0)22 379 88 25 | cyril.pasche@sfi.ch

Swiss Finance Institute

Avec le soutien de ses fondateurs - le secteur bancaire suisse, la Confédération et les principales universités suisses - le Swiss Finance Institute (SFI) assure une promotion active d'une recherche et d'un enseignement de classe mondiale dans les domaines de la banque et de la finance en Suisse. En combinant excellence académique et expérience pratique, le SFI contribue au renforcement de la place financière suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur le Swiss Finance Institute à l'adresse suivante: www.swissfinanceinstitute.ch